

Certification d'Aptitude Professionnelle agricole

## CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

RNCP 38386 (19/06/2015) - Diplôme national de niveau 3 du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

MAJ 03 2024

### Public ciblé

- Jeunes entre **16 et 29 ans** révolus.  
(Pour les jeunes de **15 ans**, il faut avoir suivi une 3ème en intégralité).

### Conditions d'accès

- Entretien de positionnement.

### Modalités d'inscription

- Dossier de préinscription / candidature en ligne  
▶ [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr)
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

### Modalités d'entrée en formation

- Entretien tripartite
- Signature du contrat d'apprentissage  
(le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage)
  - Sous réserve des places disponibles  
(pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter)

### Organisation de la formation

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **2 ans**  
(1 semaine / mois au CFPPA) ;  
*Soit 800h de formation en centre, le reste en entreprise.*
- Calendrier de formation : **De Septembre à juin.**

### Modalités d'évaluation et validation

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**
- Évaluations en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

### Individualisation

- Adaptation des parcours selon :
  - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE) ;
  - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

### Votre statut

Vous serez **salarié** sous **contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).

### Modalités financières

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

La formation est gratuite pour les apprenants, financée par l'**Opérateur de compétences (OPCO)** dont dépend son entreprise.

Accéder à un premier niveau de qualification professionnelle dans les secteurs du paysage.

## L'OBJECTIF

Les titulaires de ce diplôme pourront travailler pour une entreprise du paysage ou pour le service espaces verts d'une ville. Ils seront capables d'assurer les travaux nécessaires à l'entretien et à la création d'un espace vert ou d'un jardin :

- Travaux d'aménagement
- Arrosage
- Décoration
- Plantation de végétaux d'ornement
- Utilisation de fertilisants et produits phytopharmaceutiques
- Entretien courant du matériel
- Relations avec les fournisseurs et les clients

Ce diplôme permet un débouché direct dans la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, d'accéder à un niveau d'études supérieur : Baccalauréat Professionnel ou Brevet Professionnel en Aménagements Paysagers.

## POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagements réciproques.

## LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE  
RÉMUNÉRÉ  
PENDANT SA  
FORMATION



ASSOCIER  
THÉORIE ET  
PRATIQUE EN  
ENTREPRISE



DÉBOUCHER  
RAPIDEMENT  
SUR UN  
EMPLOI

+ d'infos : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr))

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

## Capacités professionnelles :

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager ;
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager ;
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements ;
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux (pose de clôtures, initiation au potager, réalisation d'ouvrages en éco-construction...).

## Capacités générales :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux ;
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle ;
- Interagir avec son environnement social.

## TRE :

- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet.

## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



[www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

## LES DÉBOUCHÉS

### Exemples de poursuites de formation possibles :

- Bac Pro Aménagements Paysagers ;
- BP Aménagements Paysagers ;
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

➤ **Insertion professionnelle (en entreprises privées ou collectivités territoriales) :** Agent·e d'entretien des parcs et jardins, Jardinier·ère paysagiste/des espaces verts, Aide-jardinier, Manœuvre des espaces verts, Ouvrier·ère d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage

Taux réussite  
examen\*

78%

Taux de satisfaction  
Moyen\*

85%

\*session 2022-2023

► Indicateurs de résultats de l'apprentissage consultables sur [www.inserjeunes.education.gouv.fr](http://www.inserjeunes.education.gouv.fr)

## Contactez-nous !

**CAMPUS VERT D'AZUR**  
Service Formation Apprentissage  
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES  
Tél : 04 92 91 02 33  
E-mail : [cfppa.antibes@educagri.fr](mailto:cfppa.antibes@educagri.fr)  
Site web : [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)

